

PROJET REPORT

“Brui et Ports”

Livrable T1.2.1

Rapport sur les lacunes de l'état de l'art

Composante [à compléter]

Activité [à compléter]

Date de livraison prévue: 10 2018

Date de livraison effective: 04 2019

Partner responsable: : **Agenzia Regionale per la Protezione Ambientale della Toscana**

Niveau de diffusion		
PU	Public	X
CO	Confidentiel,	

Numero du document à livrer:	T1.2.1
Responsable du document à livrer:	ARPAT

Composante:	T1
--------------------	-----------

Auteur/s – par ordre alphabétique		
Nom	Partner	E-mail
Gaetano Licitra	ARPAT	g.licitra@arpat.toscana.it
Diego Palazzuoli	ARPAT	d.palazzuoli@arpat.toscana.it

Revisione du Document			
Version	Date	Modifications	
		Type de modifications	Modifié par

Synthese

Les méthodes économiques d'évaluation de la pollution sonore

Après l'étude de la littérature portant sur les impacts sociaux et économiques causés par le bruit provenant des activités portuaires, il apparaît qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux ayant spécifiquement porté sur cette thématique. En effet, la majorité des travaux réalisés dans le domaine des nuisances sonores utilise la méthode des prix hédoniques pour évaluer l'impact du bruit lié à la proximité des aéroports, réseaux ferrés et routes. Récemment, des études ont été menées afin de comparer les résultats obtenus à partir, d'une part, de la méthode des prix hédoniques et de méthodes basées sur les préférences déclarées et, d'autre part, de mesures objectives (indicateurs composites) et subjectives du bruit.

Sur la base de ce constat, afin de combler un vide dans la littérature et de répondre à l'objectif initial d'évaluation des coûts sociaux résultant de la pollution sonore à proximité des ports et des impacts attendus de méthodes de réduction de la pollution sonore, les économistes de l'équipe se propose de développer une étude à partir d'une méthode mix basée sur un modèle de prix hédonique et une méthode basée sur les préférences déclarées dans trois ports (Ajaccio, Bastia et Gênes). Cette méthode permettra, par ailleurs, de comparer les résultats obtenus à partir de mesures objectives de la pollution sonore (basées sur les résultats du modèle mathématique de diffusion du bruit pour chacune des émissions sonores dues aux activités portuaires) et de mesures basées sur les préférences déclarées à l'aide de questionnaires destinés à un échantillon représentatif de résidents et de touristes. Ce travail permettra d'identifier le coût social en termes de réduction du bien-être des biens publics causés par la pollution sonore dans les ports qui serait autrement non observable et d'estimer les facteurs qui l'influencent.